

**BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS
IMMOBILIÈRES EFFECTUÉES EN 2021
PAR LA COMMUNE DE NEUILLY-PLAISANCE**

Conformément à l'article L. 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le bilan des acquisitions et cessions immobilières opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants, donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal.

A-ACQUISITIONS IMMOBILIERES

Propriété bâtie située au 31 rue Edgar Quinet

Parcelle cadastrée section C N°1651 d'une contenance de 675 m²

Désignation : 2 logements dans le bâtiment du fond et 1 logement dans la maison sur rue ; dans la cour, hangar et dépendances.

Acte de vente du 02/03/2021

Prix : 579 000 €

Objet: Acquisition de cette propriété par exercice du droit de préemption urbain compte tenu de son classement en emplacement réservé N°5 au plan local d'urbanisme de la commune ayant pour objet « extension du groupe scolaire Victor Hugo ».

Propriété bâtie située au 37 rue Edgar Quinet

Parcelle cadastrée section C N°1732 d'une contenance de 544 m².

Désignation : Une maison d'habitation d'une surface habitable de 108 m².

Acte de vente du 11/06/2021

Prix : 465 000 €

Objet: Acquisition de cette propriété par exercice du droit de préemption urbain compte tenu de son classement en emplacement réservé N°5 au plan local d'urbanisme de la commune ayant pour objet « extension du groupe scolaire Victor Hugo ».

B-CESSIONS IMMOBILIERES

NEANT